

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 18	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 6
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 16 mai 2023

Vote(s) pour : 39  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 22 mai 2023,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-05-22-BD-23 :

**Acquisition auprès la Ville de Metz d'un bien sis rue du Commandant Brasseur à Metz.**

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,  
VU le Code Civil,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU l'évaluation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat en date du 5 janvier 2023 estimant les biens cadastrés section ET n° 67 et n° 68, sis rue du Commandant Brasseur à Metz, à hauteur de 136 000 € HT,  
CONSIDERANT que l'ilot « Commandant Brasseur », situé au cœur du quartier de la Patrotte, a été identifié comme secteur de diversification de l'habitat à moyen terme dans le cadre du NPNRU,  
CONSIDERANT la volonté de Metz Métropole de s'assurer la maîtrise foncière de l'ilot précédemment cité en sus des emprises foncières déjà portées par l'Etablissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) pour son compte,  
CONSIDERANT qu'à cet effet, Metz Métropole a sollicité la Ville de Metz pour la cession à son profit de deux parcelles bâties, d'une contenance totale de 16a 64ca, sises rue du Commandant Brasseur et cadastrées section ET n° 67 et n° 68,

DECIDE de donner son accord pour l'acquisition auprès de la Ville de Metz des parcelles cadastrées section ET n° 67 et n° 68, d'une contenance totale de 16a 64ca, sises rue du Commandant Brasseur à Metz, au prix de 136 000 € HT, TVA à devoir en sus par l'acquéreur le cas échéant,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout document s'y rapportant, et à régler les frais d'honoraires et de publication correspondants.

Metz, le 23 mai 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Vue aérienne - Parcelles ET n°67 et 68 - Rue du commandant brasseur à METZ



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20230522-2023-05-DB23-DE

**Numéro de l'acte :** 2023-05-DB23  
**Date de décision :** lundi 22 mai 2023  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Acquisition auprès la Ville de Metz d'un bien sis rue du Commandant Brasseur à Metz  
**Classification :** 3.1 - Acquisitions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 25/05/2023  
**Numéro AR :** 057-200039865-20230522-2023-05-DB23-DE  
**Document principal :** 99\_DE-23.pdf

#### Historique :

25/05/23 10:24	En cours de création	
25/05/23 10:26	En préparation	Catherine DELLES
25/05/23 15:26	Reçu	Catherine DELLES
25/05/23 15:27	En cours de transmission	
25/05/23 15:29	Transmis en Préfecture	
25/05/23 15:33	Accusé de réception reçu	